

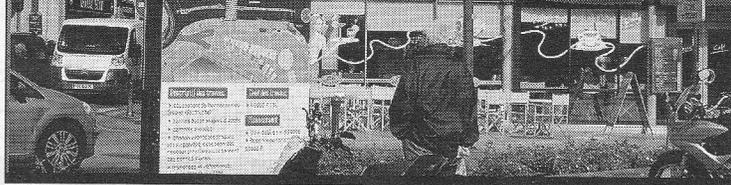
(PC) débarquent aux Barrières pour annoncer la nouvelle : un accord a été trouvé entre la Ville et le Port pour le maintien des Barrières à leur emplacement. Et leur aménagement ! Un panneau d'affichage donnant toutes les explications est déjà installé près de la fontaine.

Oui mais voilà, dans un courrier adressé au maire hier après-midi, le président du Port s'insurge : « [...] Je déplore vivement les déclarations [...] de deux adjoints au maire de Dieppe sur un pseudo-accord conclu avec le Syndicat mixte qui permettrait à la Ville de réaliser des travaux sur le domaine public maritime pour l'aménagement d'un « marché aux poissons » à moins de 100 mètres de celui que vous avez voté au Syndicat mixte du port de Dieppe. »

« L'orchestration des déclarations mensongères des deux élus de la Ville [...] trahit le coup monté et l'entreprise de désinformation planifiés le lendemain d'un rendez-vous que je vous avais accordé. Je démens formellement les allégations des deux adjoints s'exprimant en votre nom et condamne ces pratiques qui sèment volontairement le trouble chez nos concitoyens [...]. »

« Affabulation »

« Lors de l'entretien que nous avons eu en tête à tête, j'ai clairement présenté, à l'aide de plans, les limites générales du domaine portuaire et j'ai proposé, qu'enfin, une approche globale soit effectuée afin de revoir éventuellement



« Les affirmations du panneau publicitaire sont totalement erronées »

ces dites limites lorsque l'exploitation portuaire le permettrait. Tout le reste n'est que manipulation et affabulation qui hypothèquent aujourd'hui l'avenir des discussions. »

« Comme je vous l'ai indiqué à plusieurs reprises, les travaux que la Ville souhaiterait réaliser pour de la vente directe de poissons, ne peuvent l'être uniquement que sur le domaine communal ou transférable au domaine communal sans impacter les limites du domaine public maritime nécessaire à l'activité présente et future du port. Or, et je vous l'ai montré sur un plan lors de notre entretien, l'espace transférable quai Henri IV se limiterait de fait à la fontaine

et à la voirie [...]. L'illustration et les affirmations figurant sur le panneau publicitaire que vous avez fait installer près de la fontaine sont totalement erronées. »

« Je vous demande en conséquence de cesser de vous prévaloir d'un accord sur un espace portuaire qui ne peut pas être transféré à la Ville et sur lequel il vous est interdit d'effectuer des travaux qui entraveraient l'activité portuaire. [...] »

On le croyait terminé mais le feuillet des Barrières, plus que jamais compromises, ne fait que commencer...

J.R.

La réponse à Sébastien Jumel

Attaqué frontalement par le maire sur son bilan dans nos colonnes (lire notre édition du 16 septembre), le président du Port se défend.

« C'est beaucoup de bavardage pour faire illusion. A chaque fois que le port a voulu investir, la Ville a trouvé à redire. Ce qui est grave, c'est que quelqu'un qui sort de mon bureau pour trouver un accord sur la domanialité s'attaque de ma-

nière aussi brutale à ce que nous avons fait. Quand il aura autant fait pour Dieppe que ce que j'ai fait pour le port, il pourra me redemander rendez-vous. Moi, je ne me trompe pas d'adversaire. Depuis qu'il est maire, ses ennemis sont les socialistes. Je me considère ici comme un bâtisseur. M. Jumel est un hâbleur. Il lui reste deux ans et demi pour se ressaisir et que l'on voit enfin sur Dieppe une réalisation. »

Du Port au conseil régional

D'autres chantiers, moins visibles vont également se concrétiser sur le Port dans les semaines ou les mois qui viennent.

C'est le cas de la mise aux normes des quais utilisés par les pêcheurs pour la débarque rapide des produits de la mer. Soit 950 000 € pour les terre-pleins et les accès eaux et électricité. Les travaux débiteront mi-octobre par le quai du Carénage. A cette occasion, le parking ouvert au public sera réaménagé, sécurisé et mis en valeur.

Suite au transfert du siège du Syndicat mixte sur le quai du Carénage, le bâtiment situé quai du Tonkin (500 m²) est en cours de rénovation (700 000 €). La fin des travaux est prévue en fin d'année et c'est le service de la Protection judiciaire de la jeu-

nesse qui occupera les locaux. Enfin, concernant le pont Colbert, « le Port bouclera la longue série d'études et en présentera les résultats publiquement d'ici la fin de l'année, avant de lancer dans la foulée le concours de maîtrise d'œuvre. Une réunion est également prévue avec la Drac pour déterminer quels éléments de la machinerie pourraient être préservés dans le cas d'un remplacement du pont ».

Et la Région ?

Changeant de casquette pour endosser celle du président de Région, Alain Le Vern souligne que cette dernière n'est pas en reste pour faire avancer le territoire dieppois.

« Les travaux de L'Ifsi (Institut de formation aux soins infir-

miers) ont été financés par la Région à hauteur de 4,144 M€ dans un bâtiment qui lui a appartenu. Ils seront livrés pour la rentrée 2012. »

Par ailleurs, la première pierre du gymnase Ango sera posée en janvier 2012 (10 M€ versés par la Région.). « Sa livraison est prévue en 2013, après quatorze à quinze mois de chantier. La Région investira également 30 M€ dans le lancement du chantier de la RN 27. C'est grâce à l'action de la Région que le territoire dieppois est en train de se développer. »

Et d'y ajouter le chantier école du lycée Emulation, les 3,3 M€ qui seront versés aux entreprises du territoire entre 2011 et 2012 (et 880 000€ pour la recherche et le développement).